

**DIRECTION GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS**  
DIRECTION DES SYSTÈMES DE PAIEMENT ET DES  
INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ  
SERVICE DE LA SURVEILLANCE DES MOYENS  
DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

## **Cartographie des moyens de paiement scripturaux**

**Bilan de la collecte 2010 (données 2009)**

---

**septembre 2010**

# 1 Introduction

Dans le cadre de sa mission de surveillance des moyens de paiement scripturaux définie aux articles L.141-4<sup>1</sup> et L.141-6<sup>2</sup> du Code monétaire et financier, la Banque de France a poursuivi sur l'exercice 2009-2010 son objectif d'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité de la collecte des données statistiques sur les moyens de paiement scripturaux, permettant de répondre à la révision du cadre européen de statistiques (Blue Book).

La collecte des données 2009 concernant la "cartographie des moyens de paiement" s'est déroulée du 2 février au 30 avril 2010.

Cette collecte a été effectuée auprès des gestionnaires des différents systèmes d'échange nationaux (STET, le Groupement des Cartes Bancaires « CB », la Banque de France en tant que gestionnaire du système Target2) et des établissements émetteurs et/ou gestionnaires de moyens de paiement, installés en France et à Monaco.

La nature des données collectées a été définie au sein du groupe de travail « cartographie des moyens de paiement » du CFONB, dans le respect des principes retenus pour le Blue Book. Le recueil des informations a été mené sur la base d'un questionnaire renseigné par les établissements de crédit et destiné à compléter les statistiques émanant des gestionnaires des systèmes d'échange et des structures interbancaires.

L'annexe présente de façon détaillée l'ensemble des moyens de paiement utilisés en France.

## 2 Les moyens de paiement scripturaux en France en 2009

### 2.1 Analyse synthétique des données collectées

#### 2.1.1 Volumes et valeurs de transactions

En 2009, **16,41** milliards de transactions de paiement scripturaux, représentant un montant de **24 139** milliards d'euros, ont été réalisées par la clientèle (particuliers, professionnels et entreprises) des établissements bancaires. Par rapport à 2008, le nombre total et le montant des transactions ont ainsi augmenté d'environ 3,3 %, en dépit des effets de la crise financière sur la période.

Le montant moyen d'une transaction de paiement reste stable à 1 470,64 euros en 2009 contre 1 471,19 euros l'année précédente.

---

<sup>1</sup> Article L.141-4 : "La Banque de France s'assure de la sécurité des moyens de paiement tels que définis à l'article L. 311-3, autres que la monnaie fiduciaire, et de la pertinence des normes applicables en la matière. Si elle estime qu'un de ces moyens de paiement présente des garanties de sécurité insuffisantes, elle peut recommander à son émetteur de prendre toutes mesures destinées à y remédier. Si ces recommandations n'ont pas été suivies d'effet, elle peut, après avoir recueilli les observations de l'émetteur, décider de formuler un avis négatif publié au Journal officiel.

Pour l'exercice de ces missions, la Banque de France procède aux expertises et se fait communiquer, par l'émetteur ou par toute personne intéressée, les informations utiles concernant les moyens de paiement et les terminaux ou les dispositifs techniques qui leur sont associés."

<sup>2</sup> Article L.141-6 - I : "La Banque de France est habilitée à se faire communiquer par les établissements de crédit, les entreprises d'investissement, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, les compagnies financières, les entreprises d'assurance et de réassurance régies par le code des assurances et les entreprises industrielles et commerciales tous documents et renseignements qui lui sont nécessaires pour l'exercice de ses missions fondamentales."

Les volumes et valeurs des transactions de paiement sont détaillés dans le tableau suivant :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2008	2009	Δ %	2008	2009	Δ %
<b>Chèque</b>	3 487,44	<b>3 302,6</b>	-5,6	2 069,31	<b>1 834,5</b>	-11,3
<b>Virement</b>	2 697,30	<b>2 785,9</b>	3,3	19 446,19	<b>20 503,4</b>	5,5
<i>dont virement SEPA*</i>	6,47	<b>17,44</b>	169,7	n/a	<b>n/a</b>	n/a
<b>Prélèvements</b>	3 023,63	<b>3 261,21</b>	8,3	1 054,18	<b>1 066,1</b>	1,5
<i>dont prélèvement</i>	2 879,99	<b>3 124,9</b>	9,0	718,04	<b>729,96</b>	2,2
<i>dont TIP</i>	130,67	<b>120,91</b>	-7,5	41,77	<b>40,12</b>	-3,9
<i>dont télépaiement</i>	12,97	<b>15,35</b>	18,4	294,37	<b>295,98</b>	0,5
<b>LCR et BOR</b>	110,42	<b>105,53</b>	-4,4	472,46	<b>396,25</b>	-16,1
<b>Paiement carte (cartes émises en France)</b>	6 542,50	<b>6 923,25</b>	5,8	331,81	<b>339,59</b>	2,3
<b>Monnaie électronique</b>	32,17	<b>36,04</b>	12,0	0,06	<b>0,08</b>	18,7
<b>Total</b>	15 893,46	<b>16 414,50</b>	3,3	23 374,01	<b>24 139,83</b>	3,3

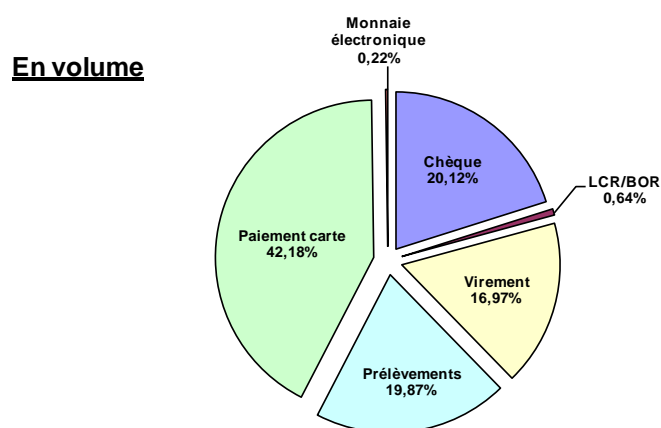
Source : Banque de France

**Tableau 1 : transactions effectuées en France avec les différents moyens de paiement**

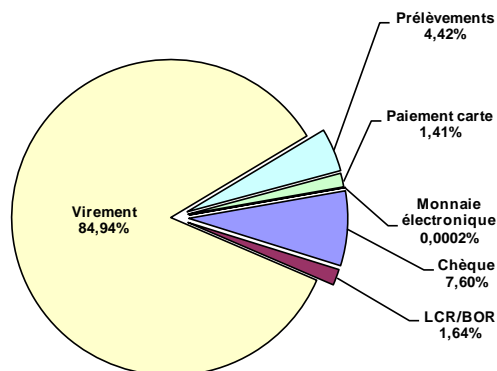
\*virements SEPA émis sur les systèmes CORE et STEP2 – source BCE.

## 2.1.2 Répartition des transactions par moyen de paiement

La répartition des différents moyens de paiement est détaillée dans les graphiques ci-dessous :



## En montant



Source : Banque de France

**Figure 1 : répartition des transactions de paiement**

**La carte de paiement** (de type interbancaire ou privé) : elle reste l'instrument le plus utilisé puisqu'elle représente 42,2 % des transactions de paiement. Elle est privilégiée pour les paiements de faible valeur (49 € en moyenne<sup>3</sup>) en comparaison d'autres moyens de paiement comme le prélèvement (336 €), le virement (7 359 €) ou le chèque (555 €), ce qui explique sa faible part en valeur (seulement 1,41 %).

**Le chèque** : il reste encore largement utilisé, avec 20,1% des transactions réalisées en volume, mais poursuit son recul. La décroissance en volume tend à s'accroître (-5,6%, contre -4,5% antérieurement) et la baisse en valeur a plus que doublé (de -4,8% en 2008 à -11,35% en 2009). Les signes d'accélération du déclin naturel du chèque semblent se confirmer, surtout face à la montée du prélèvement ou à celle moins affirmée de la carte ou du virement.

**Le prélèvement** (prélèvement + TIP + téléversement) : il représente maintenant une part des transactions de paiement (19,9 %) voisine de celle du chèque. Le TIP étant en décroissance (-7,5% en volume et -3,9% en valeur) et le téléversement ne représentant que des volumes modestes, la progression de ce moyen de paiement est réalisée principalement par les prélèvements directs.

**Le virement** : troisième instrument de paiement en volume de transactions (17,0 %), il progresse de 5,5% au niveau des capitaux transférés et représente désormais près de 85% du montant total de l'ensemble des transactions effectuées en France.

Le virement SEPA a été lancé depuis le 28 janvier 2008. En raison des nombreux travaux d'adaptation nécessaires tant au niveau des banques, des systèmes d'échange que des entreprises et administrations, la montée en charge a été très progressive ; le SEPA Credit Transfer ne représentait que 0,34 % des virements émis sur les systèmes en 2008 et 0,90 % en 2009. On observe une très forte progression à compter de mai 2010, avec le basculement des administrations publiques. En juillet 2010, 4,57 % des virements sur CORE étaient effectués au format SEPA (contre 1,78 % en mai) et cette tendance devrait s'amplifier.

**Les lettres de change et billets à ordre** : avec 0,6 % des transactions de paiement réalisées en France, ils suivent depuis plusieurs années une courbe de décroissance voisine de celle du chèque, autour de 4% en volume, avec une forte régression en valeur sur 2009 (-16%). Comme ce sont des instruments de paiement spécifiques, propres à une clientèle professionnelle, leur décroissance naturelle au profit de moyens plus modernes devrait se poursuivre, sans qu'il soit nécessairement question d'en précipiter la fin de vie, à l'instar du chèque.

<sup>3</sup> 54 € si on prend en compte les retraits

**Le porte-monnaie électronique** (0,2 %). Ce dernier, s'il représente un volume marginal est en forte augmentation depuis 2006 (+80 % entre 2006 et 2009). Ceci s'explique notamment par un changement de stratégie de ce moyen de paiement qui s'adosse désormais à la fourniture de services non-bancaires (partenariats développés de façon à multiplier les points d'acceptation notamment avec des CROUS, des municipalités, des sociétés de transports, etc.), ainsi que par le développement du paiement sans contact.

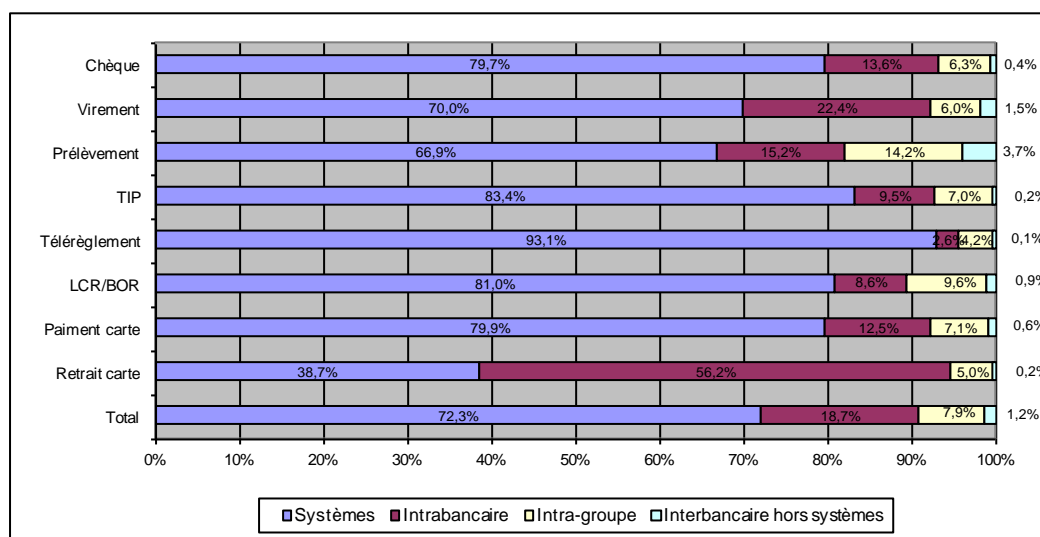
### 2.1.3 Répartition des transactions en fonction des modalités d'échange

Les transactions de paiement sont en majorité échangées dans les systèmes interbancaires (72,3 % en volume, 66,0 % en montant, tous moyens de paiement confondus). Les transactions traitées hors des systèmes interbancaires se répartissent entre celles dénouées en interne, appelées ci-après « intra-bancaires » (18,7 % en volume et 21,0 % en montant), celles dénouées au sein d'un groupe d'établissements qui sont qualifiées d'« intra-groupe » (7,9 % en volume et 4,5 % en montant) et enfin celles échangées en bilatéral entre deux établissements, qui sont dites « interbancaires hors système » (1,2 % en volume et 8,5 % en montant).

Ces chiffres restent à analyser avec précaution car la fiabilité des transactions hors systèmes déclarées par les établissements demeure relative.

La répartition système / hors système des transactions laisse apparaître des proportions sensiblement différentes d'un instrument de paiement à l'autre. Ainsi, les téléchèques, les TIP, les lettres de change et les chèques se distinguent des autres moyens de paiement par une proportion plus élevée (supérieure à 4/5) d'échanges dans les systèmes. La nature papier de la plupart de ces ordres et les volumes impliqués, notamment pour le chèque, ainsi que les possibilités minimales d'échanges interbancaires hors systèmes favorisent ce type de fonctionnement.

Les retraits par carte sont quant à eux traités, pour plus des 3/5ème (61,3 % en volume), hors des systèmes d'échange. Ceci s'explique par la tarification incitative pratiquée par de nombreuses banques qui facturent désormais les retraits réalisés sur les distributeurs d'autres banques au-delà d'un certain nombre, favorisant ainsi le traitement intra-bancaire ou intra-groupe.



Source : Banque de France

**Figure 2 : répartition système / hors système par instrument de paiement (en volume)**

### **3 Conclusion**

Le cinquième exercice de collecte des chiffres de cartographie des moyens de paiement a permis aux établissements de continuer à fiabiliser leurs processus de fourniture des informations demandées et ainsi d'améliorer la qualité des données déclarées.

Toutefois, certaines des informations recueillies demeurent encore peu fiables, comme par exemple les différentes décompositions concernant les dénombrements de cartes ou encore les échanges hors des systèmes nationaux pour les différents moyens de paiement.

Ces points devront donc être encore améliorés pour les exercices à venir, d'une part en apportant des précisions et évolutions au niveau du questionnaire et du guide de remplissage et d'autre part en augmentant son taux de remplissage, notamment pour les nouvelles rubriques comme les « écritures en compte », qui devront être transmises à la BCE à partir de 2011.

## Annexe : Analyse détaillée des données collectées

### 1 Les paiements et retraits par carte

On comptait 103,5 millions de cartes en circulation en France fin 2009, dont :

- 60,46 millions de cartes de type interbancaire ;
- 14,02 millions de cartes de retrait bancaires ;
- 28,5 millions de cartes de type privatif.

Les transactions de paiement et de retrait par carte sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2008	2009	△ %	2008	2009	△ %
<b>Total transactions de paiement</b>	6 542,50	<b>6 923,25</b>	5,8	331,81	<b>339,59</b>	2,3
Par cartes de type interbancaire	6 259,96	<b>6 683,43</b>	6,8	304,89	<b>317,18</b>	4,0
Par cartes de type privatif	282,54	<b>239,82</b>	-15,1	26,92	<b>22,41</b>	-16,8

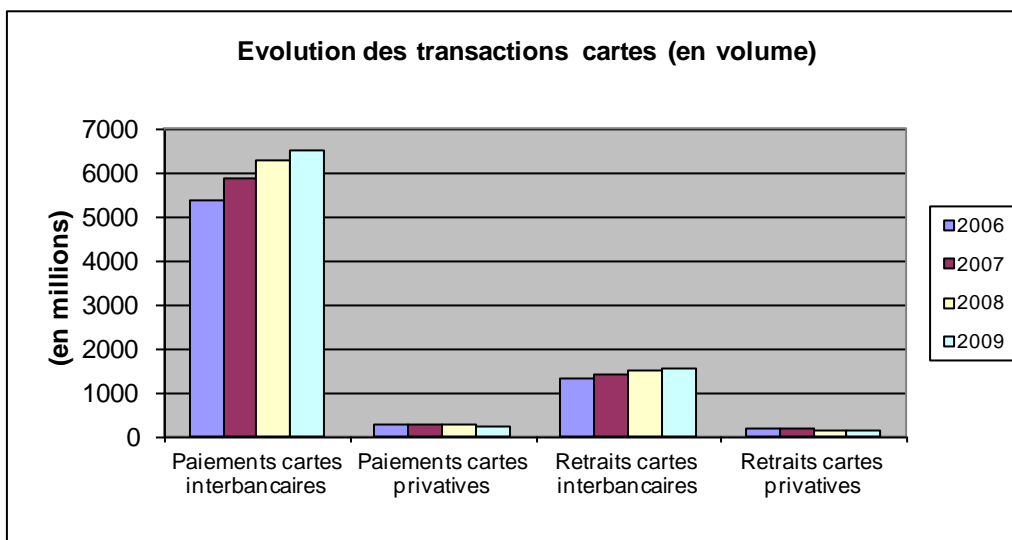
Montant moyen paiement carte (en €)	50,72	<b>49,05</b>	-3,3
-------------------------------------	-------	--------------	------

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2008	2009	△ %	2008	2009	△ %
<b>Total transactions de retrait</b>	1 633,75	<b>1 656,24</b>	1,4	119,53	<b>125,77</b>	5,2
Par cartes de type interbancaire	1 518,45	<b>1 529, 81</b>	0,7	109,13	<b>113,55</b>	4,1
Par cartes de type privatif	115,30	<b>126,43</b>	9,7	10,40	<b>12,22</b>	17,5

Montant moyen retrait carte (en €)	73,16	<b>74,94</b>	3,8
------------------------------------	-------	--------------	-----

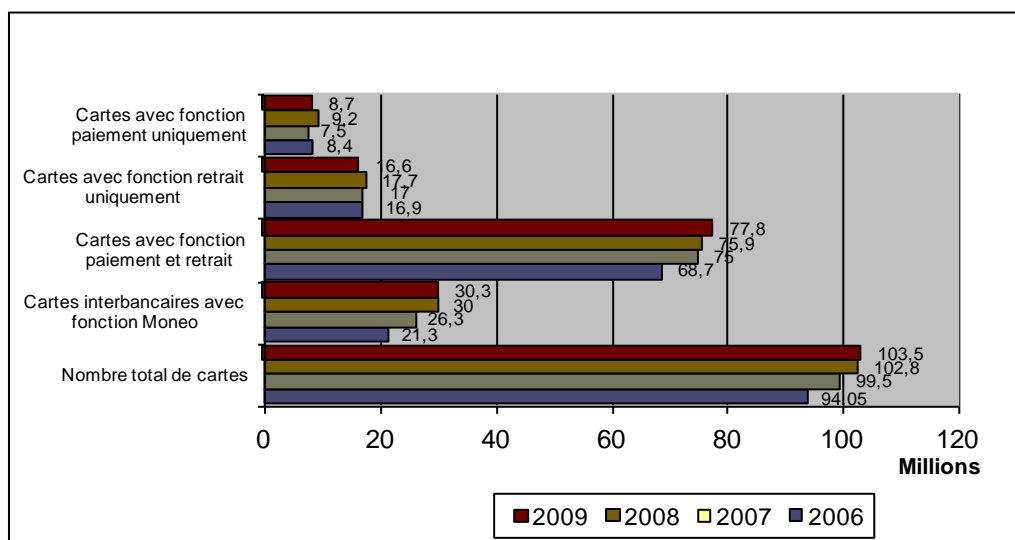
Source : Banque de France

**Tableau 2 : transactions effectuées par des cartes émises en France**



Source : Banque de France

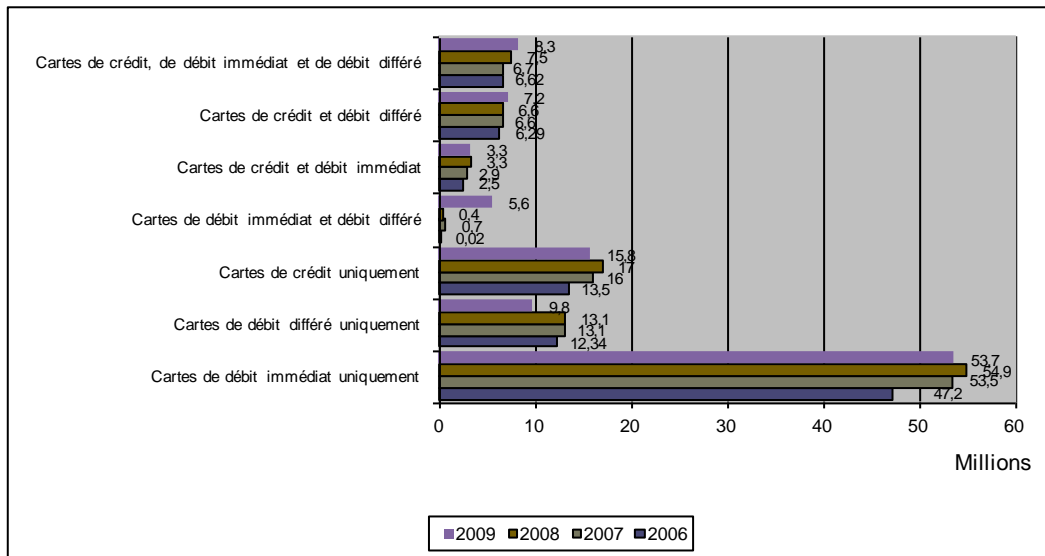
**Figure 3 : évolution du nombre de transactions carte depuis 2005**



Source : Banque de France

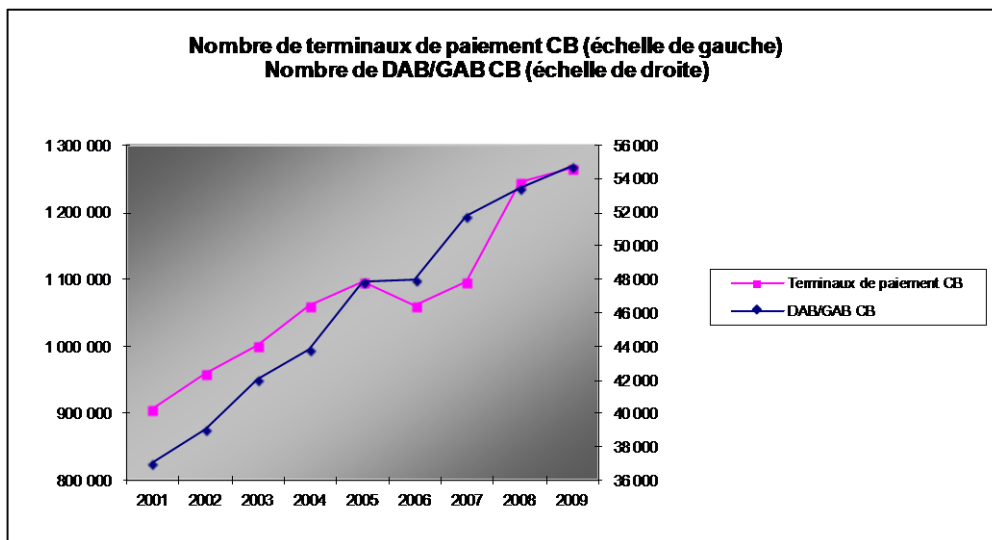
**Figure 4 : répartition des cartes émises en France**





Source : Banque de France

Figure 5 : répartition selon les fonctions débit/crédit



Source : Banque de France

Figure 6 : parc français de DAB/GAB CB et de terminaux de paiement CB

## 2 Les virements de clientèle

Les transactions par virements (de clientèle) sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2008	2009	Δ %	2008	2009	Δ %
SIT/CORE	1 900,88	<b>1 926,98</b>	1,4	2 153,67	<b>2 169,15</b>	0,7
TBF-PNS/Target 2	4,75	<b>4,81</b>	1,3	7 887,94	<b>8 118,66</b>	2,9
Autres systèmes	14,23	<b>18,46</b>	29,7	2 939,40	<b>2 875,93</b>	-2,2
Intra-bancaire	590,76	<b>625,21</b>	134,2	3 717,67	<b>4 514,79</b>	21,4
Intra-groupe	140,39	<b>167,63</b>	86,5	963,81	<b>807,90</b>	-16,2
Interbancaire hors système	39,49	<b>42,81</b>	8,4	1 773,68	<b>2 016,96</b>	13,7
<b>Total</b>	2 690,50	<b>2 785,90</b>	3,5	19 436,17	<b>20 503,39</b>	5,5

Montant moyen virement (en €)	7 224	<b>7 359</b>	1,9
-------------------------------	-------	--------------	-----

Source : Banque de France

Tableau 3 : virement de clientèle

## 3 Les chèques

Les transactions par chèques sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2008	2009	Δ %	2008	2009	Δ %
SIT/CORE	2 815	<b>2633,6</b>	-6,9	1 672,40	<b>1 549,2</b>	-12,8
Intra-bancaire	467,78	<b>13,3</b>	14,7	281,13	<b>13,9</b>	-17,5
Intra-groupe	193,34	<b>207,9</b>	7,0	99,03	<b>115,6</b>	16,8
Interbancaire hors système	11,32	<b>447,8</b>	-4,5	16,75	<b>245,8</b>	-12,5
<b>Total</b>	3 487,44	<b>3 302,6</b>	-5,6	2 069,31	<b>1 834,5</b>	-11,3

Montant moyen chèque (en €)	593,36	<b>555,47</b>	-6,4
-----------------------------	--------	---------------	------

Source : Banque de France

Tableau 4 : chèque

## 4 Les Prélèvements (prélèvement + TIP + télé règlement)

Les transactions par prélèvements (de clientèle) sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2008	2009	Δ %	2008	2009	Δ %
SIT/CORE	2 134,19	<b>2 204,91</b>	3,3	773,75	<b>774,92</b>	0,2
Intra-bancaire	400,00	<b>487,77</b>	21,9	142,73	<b>164,90</b>	15,5
Intra-groupe	435,03	<b>454,03</b>	4,4	119,03	<b>111,90</b>	-6,0
Interbancaire hors système	41,29	<b>114,50</b>	177,3	14,63	<b>14,34</b>	-2,0
<b>Total</b>	<b>3 010,51</b>	<b>3 261,21</b>	<b>8,3</b>	<b>1 050,14</b>	<b>1 066,1</b>	<b>1,5</b>

Montant moyen prélèvements (en €)	348,82	<b>326,89</b>	-6,3
--------------------------------------	--------	---------------	------

Source : Banque de France

**Tableau 5 : prélèvements (prélèvement+TIP+télé règlement)**

### 4.1 Le prélèvement

Les transactions par prélèvements uniquement sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2008	2009	Δ %	2008	2009	Δ %
SIT/CORE	2 013,25	<b>2 086,8</b>	3,8	464,36	<b>461,15</b>	-0,7
Intra-bancaire	386,71	<b>475,9</b>	23,1	124,64	<b>149,85</b>	20,2
Intra-groupe	425,91	<b>445,0</b>	4,5	111,63	<b>104,97</b>	-6,0
Interbancaire hors système	40,99	<b>114,3</b>	178,8	13,37	<b>13,99</b>	4,7
<b>Total</b>	<b>2 866,86</b>	<b>3 124,9</b>	<b>9,00</b>	<b>714</b>	<b>729,96</b>	<b>2,2</b>

Montant moyen prélèvement (en €)	249,05	<b>233,59</b>	-6,2
-------------------------------------	--------	---------------	------

Source : Banque de France

**Tableau 6 : prélèvement**

## 4.2 Le TIP

Les transactions par TIP sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2008	2009	Δ %	2008	2009	Δ %
SIT/CORE	108,89	<b>100,79</b>	-7,4	37,74	<b>36,68</b>	-2,8
Intra-bancaire	12,93	<b>11,48</b>	-11,2	2,30	<b>1,98</b>	-13,9
Intra-groupe	8,60	<b>8,43</b>	-1,9	1,64	<b>1,39</b>	-15,0
Interbancaire hors système	0,25	<b>0,20</b>	-19,9	0,09	<b>0,07</b>	-23,9
<b>Total</b>	<b>130,67</b>	<b>120,91</b>	<b>-7,5</b>	<b>41,77</b>	<b>40,12</b>	<b>-3,9</b>

Montant moyen TIP (en €)	319,62	<b>331,86</b>	3,8
-----------------------------	--------	---------------	-----

Source : Banque de France

**Tableau 7 : TIP**

## 4.3 Le téléversement

Les transactions par téléversements sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2008	2009	Δ %	2008	2009	Δ %
SIT/CORE	12,057	<b>14,298</b>	18,4	271,66	<b>277,09</b>	2,0
Intra-bancaire	0,351	<b>0,401</b>	14,2	15,79	<b>13,07</b>	-17,2
Intra-groupe	0,518	<b>0,646</b>	24,8	5,76	<b>5,54</b>	-4,0
Interbancaire hors système	0,041	<b>0,010</b>	-76,0	1,16	<b>0,28</b>	-76,1
<b>Total</b>	<b>12,97</b>	<b>15,35</b>	<b>18,4</b>	<b>294,37</b>	<b>295,98</b>	<b>0,5</b>

Montant moyen téléversement (en €)	22 698,13	<b>19275,56</b>	-15,1
---------------------------------------	-----------	-----------------	-------

Source : Banque de France

**Tableau 8 : téléversement**

## 5 Les LCR et BOR

Les transactions par lettres de change et billets à ordre sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2008	2009	Δ %	2008	2009	Δ %
SIT/CORE	90,85	<b>85,54</b>	-6,0	389,94	<b>320,06</b>	-17,9
Intra-bancaire	7,82	<b>9,04</b>	15,9	38,01	<b>39,05</b>	2,8
Intra-groupe	10,54	<b>10,13</b>	-3,5	37,55	<b>32,75</b>	-12,7
Interbancaire hors système	1,21	<b>0,92</b>	-23,6	6,96	<b>4,38</b>	-37,4
<b>Total</b>	<b>110,42</b>	<b>105,53</b>	-4,4	<b>472,46</b>	<b>396,25</b>	-16,1

Montant moyen LCR / BOR (en €)	4 278,76	<b>3754,76</b>	-12,25
--------------------------------	----------	----------------	--------

Source : Banque de France

**Tableau 9 : LCR/BOR**

## 6 La monnaie électronique

Les transactions par porte-monnaie électronique sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en milliers)			Valeur des transactions (en millions d'€)		
	2008	2009	Δ %	2008	2009	Δ %
Rechargement	3 546	<b>4 339</b>	22,4	73,55	<b>86,49</b>	17,6
Remboursement	142	<b>134</b>	-5,7	2,58	<b>2,41</b>	-6,7
<b>Paiements</b>	<b>32 167</b>	<b>36 039</b>	12,0	<b>67,96</b>	<b>80,67</b>	18,7

Montant moyen paiement monnaie électronique (en €)	2,11	<b>2,24</b>	6,0
--	------	-------------	-----

Source : Banque de France

**Tableau 10 : évolution des transactions Moneo**

On dénombrait en 2009 1,54 million de porte-monnaie électroniques Moneo chargés (+22,1 % par rapport à 2008) et 0,7 million de porte-monnaie électroniques Moneo actifs (+16,6 % par rapport à 2008).